

LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE



RÉGLEMENTATION ET MÉTHODE

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA SANTÉ AU TRAVAIL EN DROIT PUBLIC

- › Rappel de la réglementation et des textes en vigueur
 - l'obligation de résultat et les principes généraux de prévention
 - le rôle des différents acteurs de la santé au travail : l'employeur, la médecine de prévention, le CHSCT, les ACO, ACMI.....
 - les risques émergents : risques psychosociaux, TMS, la pénibilité au travail, conduites addictives....
- › Conséquences pour l'agent titulaire et obligations de l'employeur
 - notions d'aptitude et d'inaptitude
 - Invalidité (AIT) et Incapacité (ATI)
 - la mise en disponibilité pour raisons de santé
 - l'obligation de reclassement
 - la mise en retraite pour invalidité et la radiation des cadres
 - les cas de licenciement pour inaptitude
 - les agents non-titulaires et les stagiaires

LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- › Rappel des notions de base
 - la maladie et l'invalidité
 - l'accident de service/travail et la maladie professionnelle
 - l'indemnisation des séquelles
 - la rechute
 - la guérison, la consolidation, la réadaptation fonctionnelle et/ou professionnelle
- › Droits, obligations et indemnisation des assurés

LA RESPONSABILITÉ DES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

- › Le risque civil : la faute inexcusable de l'employeur
- › Le risque pénal

En partenariat
avec



2 jours

OBJECTIFS

- Comprendre la place de la santé dans le droit public.
- Maîtriser la réglementation en matière de santé dans les trois fonctions publiques.
- Connaître les enjeux juridiques qui pèsent sur l'employeur public via l'obligation de sécurité de résultat.
- Placer la santé au cœur de la prévention des risques.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation structurée, complète et pratique apportant des réponses claires et précises aux questions rencontrées au quotidien
- L'alternance entre apports théoriques, quiz de validation des connaissances et études de cas concrets basés sur des situations réelles, rencontrées par les participants
- Une pédagogie active favorisant les échanges

VOUS ÊTES

Cadres de la fonction publique, responsables et gestionnaires RH, membres du CHSCT, chargés de la prévention, chefs d'établissement, personnel des services de santé au travail (médecins de prévention, personnel infirmier, assistantes sociales...), ACO, ACMI...

Niveau de connaissances préalables requis :

Aucun

PRIX 1 535 € H.T. - Réf : VRH-SANT

Validité 30/06/2015. Inclus : forfait repas, support, e-ressources et évaluations [forMetris](http://forMetris.com)

SESSIONS 2015-2016

Paris Montparnasse

les 24 et 25 novembre 2014
les 9 et 10 février 2015
les 9 et 10 novembre 2015

